

- 1 - ACCEPTATION DE NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE** Nos conditions générales de vente, ainsi que nos conditions particulières, sont réputées être irrévocablement admises par notre Client. Toute opération de vente entre ON TECH et le Client est donc soumise à nos conditions ci-après, nonobstant toute condition particulière pouvant être mentionnée sur la commande d'achat du Client. Toute personne agissant pour notre Client le représentera et sera supposée disposer du mandat pour l'engager à notre égard.
- 2 – COMMANDE** Toute commande doit être passée par écrit à ON TECH qui se réserve le droit, à compter de sa réception, de l'accepter, de la rejeter, de faire des réserves. Un accusé de réception de commande ne constitue pas une acceptation de commande. Un minimum de commande de 150 Euros hors taxes est nécessaire pour toute première commande chez ON TECH. Toute commande passée implique l'acceptation tacite de nos conditions générales de vente, ainsi que toute modification ultérieure auxquelles elles seraient soumises.
- 3 - PRIX** Nos prix de vente s'entendent hors taxes départ de nos entrepôts. Ils peuvent être révisés sans préavis et à tout moment par ON TECH. Dans ce cas, cette révision sera communiquée au Client dans les plus brefs délais.
- 4 - DELAIS DE LIVRAISON** Le délai de livraison, établi en toute bonne foi et communiqué au Client à titre indicatif, prend effet à réception de la confirmation écrite de la commande. Sauf stipulation écrite expresse contraire, un retard ne peut en aucun cas, justifier une annulation de commande ou une indemnisation quelconque. ON TECH ne peut être tenu pour responsable des retards de livraison imputables au transporteur ou de tout autre événement fortuit.
- 5 – LIVRAISONS FRAIS RISQUES** Nos produits voyagent aux risques et périls du Client. Toutes réserves éventuelles doivent être formulées auprès du transporteur par courrier recommandé dans les 48 heures suivant la livraison. Une participation aux frais de gestion, de suivi de commande et de livraison sera facturée au Client pour chaque commande à raison d'un montant forfaitaire de 25 à 65€ hors taxes, suivant les contingences particulière de la commande. Cette somme forfaitaire par commande, s'entend pour une livraison de colis de moins de 60kg en France Métropolitaine. Ce forfait pourra évoluer en cas de hausse tarifaire de nos prestataires de transport.
- 6 – GARANTIE, INSTALLATION, LIMITATION DE RESPONSABILITÉS** En tant que revendeur, ON TECH ne fournit aucune garantie contractuelle quand aux produits. La garantie contractuelle, ainsi que sa durée accordée par le constructeur n'engage que celui-ci et court à compter de la date de livraison figurant sur le bon de livraison du produit au Client. Pendant cette période, tout équipement défectueux sera remplacé ou réparé par le constructeur, le Client devant se conformer à la procédure de retour de produit précisé après contact de ON TECH. Le Client devra retourner le produit défectueux à ses frais à ON TECH ou au constructeur, selon le cas. Les frais de réexpédition étant à la charge du garant. Toute utilisation anormale ou abusive du fait de chocs, modifications ou environnement hors tolérances (alimentation électrique, foudre, humidité, température,...) entraîne l'annulation de la garantie de l'équipement. ON TECH ne peut garantir que les marchandises livrées sont en mesure de répondre à tous les besoins spécifiques à l'activité de l'utilisateur. ON TECH n'est tenu à aucune indemnisation envers l'utilisateur, ou envers les tiers pour les conséquences de l'usage des produits, qu'il s'agisse de dommages directs ou indirects, d'accidents aux personnes ou à des biens distincts de nos produits, de pertes de bénéfice ou manque à gagner, de dommages provenant ou à provenir d'une détérioration ou de pertes de données enregistrées par l'utilisateur. Le présent article constitue la seule et unique garantie accordée par ON TECH à l'exclusion de toute autre garantie et notamment toute garantie concernant la qualité de la prestation fournie par le produit ou son adéquation avec les objectifs ou l'usage que lui a assignés le Client ou l'utilisateur final. Le Client ayant pris connaissance des caractéristiques techniques des produits a sous sa responsabilité, et en fonction de ses besoins tels qu'il les a déterminés avec ON TECH, porté son choix sur les produits faisant l'objet de sa commande. Le Client définit, sous sa seule responsabilité, ses besoins et les configurations de matériel et de logiciels commandés auprès de ON TECH. Ainsi ON TECH ne garantit pas l'adéquation ou l'aptitude des produits à servir ou répondre aux besoins du Client et/ou à un usage déterminé ou particulier auquel ce dernier les destine. Les conseils et informations sont supposés éclairer le Client, sur l'adéquation du matériel proposé et vendu, à la spécificité des besoins énoncés par ce dernier et passe notamment mais non exclusivement par un usage approprié de la documentation fournie avec le produit. La responsabilité de ON TECH lors de l'installation du matériel et du déploiement des systèmes intégrés peut être retenue si et seulement si, la totalité de la prestation est exécutée par ON TECH ou l'un de ses sous traitant mandaté à cet effet, et si un vis de forme est avéré. ON TECH ne saurait être tenu responsable des configurations hardware et software et de leur paramétrages, ni de l'intégration matériel et software dans des systèmes existants (réseaux, nodal, etc.) qui sont exécutées sous les directives du Client et reste sous la responsabilité de ce dernier qui l'accepte expressément. Si la responsabilité de ON TECH était retenue par suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution d'une prestation, le total des indemnités ne saurait, de convention expresse, dépasser un montant égal au prix des produits et de l'installation à l'origine du dommage.
- 7 - GARANTIE INCONDITIONNELLE DE RETOUR** Si les produits standards livrés par ON TECH ne répondent pas au besoin technique du Client, ce dernier peut les retourner à ON TECH dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date d'émission du bordereau de livraison. Passé ce délai la garantie inconditionnelle de retour ne s'applique plus. Le Client doit retourner le produit dans son emballage d'origine sans marquage extérieur (avec la documentation technique et les accessoires l'accompagnant et une copie du bon de livraison). Pour tout manquement à cette règle, il se verra facturer un montant égal à 30% du prix d'achat du produit, majoré des frais de réparation si l'équipement était endommagé. La garantie inconditionnelle de retour ne s'applique pas aux produits ayant nécessité une configuration ou une fabrication spécifiques.
- 8 - RESERVE DE PROPRIETE** Les marchandises livrées demeurent la propriété de ON TECH jusqu'au paiement complet du prix, taxes et accessoires. Il est notamment interdit au Client d'en disposer pour les revendre ou les transformer. La remise d'effet de commerce créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement comptant. En cas de saisie opérée par des tiers sur les marchandises, le Client s'engage à en informer immédiatement ON TECH sous peine de dommages et intérêts. Le Client s'engage à nous permettre de reprendre possession de nos marchandises sans avis préalable, à nous autoriser à pénétrer dans les locaux et à supporter tous les frais de l'enlèvement de nos produits. Le nom du tiers acquéreur devra nous être communiqué par courrier recommandé. Malgré la présente clause de réserve de propriété, le Client supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction de la chose vendue dès sa livraison. Il supportera également la charge de l'assurance et subroge dès à présent ON TECH dans tous ses droits sur l'indemnité qui serait payée en cas de perte ou de vol de la marchandise vendue et non encore acquittée.
- 9 - PAIEMENT** Toute commande doit être réglée avant expédition des marchandises, par chèque, virement bancaire sauf stipulation particulière. Après accord écrit de ON TECH, un mode de paiement particulier pourra être accordé au Client. Loi n° 2012-387 du 22 Mars 2012 et décret d'application n° 2012-1115 du 02 Octobre 2012 : Indemnités forfaitaires de 40 € pour frais de recouvrement en sus des indemnités de retard. En cas de non paiement à l'échéance, intérêts moratoires équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal prorata temporis. A la suite d'incidents de paiement (impayés, retards), nous nous réservons le droit de modifier les conditions préalablement accordées.
- 10 - LOI APPLICABLE AU TRIBUNAL COMPÉTENT** Les présentes conditions sont régies par les lois françaises. Tout litige découlant des présentes est de la compétence du Tribunal de Commerce de Montpellier. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la fourniture des produits proposés par ON TECH à toute personne physique ou morale, ci dessus dénommée "Client". Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la fourniture des produits et services proposées à la vente par ON TECH à toute personnes physique ou morale, ci-dessus dénommé «Client»

NB : sauf dénonciation de votre part avant l'expédition de vos matériels, ces conditions générales de vente sont considérées comme acquises et validées de votre part.

Date Cachet de la société / client

*Signature précédée de la mention
« Bon pour acceptation des conditions générales de
vente de la SARL On Tech, décrites ci-dessus ».*